

AFPC
Webinaire ECA – Clusters for next generation EU
CR - 2020-06-30

Webinaire European Clusters Alliance Clusters for Next Generation EU

Un webinaire intitulé « Clusters for Next Generation EU » a été organisé par l'Alliance européenne des Clusters, que l'AFPC co-préside, le 30 juin 2020, avec pour invité le Commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton.

Le webinaire peut être visionné ici.

ORDRE DU JOUR:

- Remarques initiales Thierry Breton
- Présentation de l'Alliance européenne des clusters Antonio Novo Guerrero (ECA / IDiA, Espagne)
- Capacités de reprise et résilience des clusters llaria Massari (Reindustria Innovazione, Italie)
- Rôle des clusters dans les écosystèmes industriels européens Athanasios Konstandopoulos (CERTH, Grèce)
- Références concrètes de clusters européens : loT4Industry & MINE.THE.GAP Marielle Campanella (Pôle SCS, France) et Kristiina Jokelainen (Smart North, Finlande)
- Propositions pour un plan de relance européen Krzysztof Krystowski (ECA / Silesian aviation cluster, Pologne)
- Commentaires du Commissaire Breton
- Remarques de cloture Jean-Luc Beylat (AFPC, France)
- Modératrice: Teodora Jilkova (Veritas Cluster, Bulgarie)

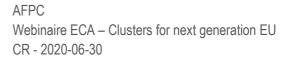
PRINCIPALES ANNONCES DU COMMISSAIRE BRETON:

- A remarqué puis suivi de près l'action d'ECA lors de la pandémie de COVID-19 et remercie l'association pour sa réactivité et son implication forte, notamment dans le mapping de l'offre d'imprimantes 3D;
- Rappelle la mise en place à venir de 14 écosystèmes industriels européens¹. Une telle approche permettra d'identifier les investissements prioritaires nécessaires afin de réparer les dommages causés par la crise sanitaire;
- Souligne que les clusters contribuent à la transformation du continent, vers une économie verte, numérique et résiliente. Les clusters pourront soutenir la reprise des écosystèmes industriels en améliorant leur résilience (par exemple via l'identification de goulots d'étranglement au sein du marché unique) et en proposant collectivement des solutions vertes et numériques;

1

Tél.: 06 78 18 00 44 - www.afpc.eu

¹ La Commission européenne poursuit son analyse, mais ces 14 écosystèmes pourraient être les suivants : numérique, électronique, aérospatial et défense, textile, construction, mobilité automobile, industries culturelles et créatives, économie de proximité, industries lourdes, construction, agro-alimentaire, tourisme, commerce de détail, énergies renouvelables.





- Rappelle que la prochaine proposition de budget pluriannuel européen pour la période 2021-2027 est de 1100 Mds€. Un plan de relance de 750Mds€, nommé « Next Generation EU », est adossé au projet de budget pluriannuel. Ce fonds de relance, consistant en 500Mds€ de subvention et 250Mds€ de prêts, vise à atténuer les impacts de la crise sanitaire et son évolution en crise économique. Thierry Breton rappelle également la nécessité d'une action collective, d'une coopération et de partenariats renforcés, et souligne la place centrale des pôles/clusters en ce sens ;
- Le premier financement de joint cluster initiative (inscrit au Single Market Programme), d'un montant de 15M€, sera lancé en 2021 afin de lier les écosystèmes d'innovation au sein de projets trans-sectoriels. Pour information, le budget global des Joint Clusters Initiatives se situerait entre 150 et 300 M€ pour la période 2021-2027, et financerait entre 10 et 20 initiatives. L'enveloppe finale dépend toutefois de l'issue des négociations en cours sur le prochain cadre financier pluriannuel, puis des négociations à venir sur la répartition du budget au sein du Single Market Programme.
- A la suite des différentes présentations, Thierry Breton se dit impressionné par la qualité des actions présentées et l'enthousiasme des acteurs ;
- Evoque la possibilité de travailler de concert sur le concept d'écosystème industriel, ainsi que sur la transition de clusters « physiques » vers des clusters numériques ;
- Rappelle que les clusters sont « les piles du pont permettant de reconstruire le marché unique »;
- Suggère aux pôles/clusters de travailler au niveau national, en particulier en vue de la mise en place des plans de relance nationaux, et insiste sur la nécessité pour les clusters de jouer un rôle dans ces plans ;
- Conclut en annonçant qu'il sera « le premier avocat » des clusters sur les sujets abordés.